

# Le P'tit Journal



L'Épine

ÎLE DE NOIRMOUTIER



# Sommaire

Édito  
du Maire

Projets  
municipaux

2 - 7

Port de Morin  
8

Vivre  
ensemble  
9

Évènements  
10

L'EPF  
11

PCS  
12

Infos  
pratiques  
13

## Édito du Maire



Le contexte international entre conflits armés et guerre commerciale, l'exigence de l'exercice du pouvoir qui voit nos élus nationaux légitimement contraints de rendre des comptes, comme tout un chacun nous laisse une impression de malaise et d'inquiétude sur notre avenir et celui du monde que nous laisserons à nos enfants. Le sentiment d'impunité de certains élus que ce soit au niveau national ou local n'est pas tolérable. Quand on s'engage pour servir ses concitoyens le mot d'ordre ne peut-être qu'honnêteté, équité et intégrité. Mais tout n'est pas noir en ce monde et regardons le bon côté des choses. Une magnifique première semaine de vacances de printemps nous a donné un avant-goût de l'été avec une belle fréquentation des plages et même quelques baigneurs. Nous pouvons collectivement nous réjouir, car nous avons quelques bonnes raisons d'être satisfaits voir fiers d'habiter notre commune.

**Pour ceux qui n'auraient pas assisté à mes vœux la première bonne nouvelle :** Les taux de vos impôts communaux resteront inchangés pour 2025 (identiques depuis 2014). L'augmentation de la base fiscale décidée par l'État prenant en compte l'inflation et l'augmentation de la fiscalité intercommunale de plus de 20% votée par la communauté de Communes, malgré notre opposition, échappent à notre décision et nous en sommes désolés.

**La deuxième :** La politique commerciale que nous avons initiée depuis 2014 fonctionne, nous avons le plaisir d'accueillir Papou Pistache, glacier-chocolatier, dans l'un des commerces de la résidence Jacques Oudin, le bar-restaurant « Le Cabanon » est repris par un couple jeune et dynamique et le repreneur de « La Petite Planche » s'installe en Pizzeria, sur place et à emporter.

**La troisième :** Notre politique du logement en faveur de nos jeunes se concrétise.

Comme je l'ai annoncé, les projets les plus aboutis sont ceux de la rue Henri Martin, du Gabion et de l'école qui verront la création de 5 T2, 2 T3 et 3 T4 en totale maîtrise communale sur la période 2025/2026. Sur 2026/2027 le projet du Domaine des Corsaires représente 20 logements, dont un T4 en locatif communal, et 14 à la vente pour des primo-accédants en BRS à partir de 186 900€ pour un T3 fini avec jardin parking et terrasse. Le projet de la rue Félicité Bévier est très différent des précédents, situé à proximité de la plage, sa forme et les dimensions du terrain nous permettent de réaliser une dizaine de maisons avec parkings privatifs et garages. En locatif social et/ou BRS ces maisons ne pourront qu'être attribuées à des jeunes actifs de l'île en résidence à l'année. Le parking de la Thibaudière quant à lui fera l'objet d'un aménagement paysagé. Toute autre interprétation de la volonté communale ne serait que mensonges, affabulations et bêtises. Le nombre de projets que nous portons pourrait interroger des personnes non averties. Mais hormis le fait que nous répondons à un vrai besoin de la population iliennaise, on omet de vous dire que les contraintes qui s'annoncent au travers des futurs documents réglementaires, rendront demain, les fameuses réserves foncières tout simplement inconstructibles.

Alors **oui** ! Nous avons beaucoup de projets pour répondre au besoin de l'île et de notre commune. Anticiper et agir sont et restent nos mots d'ordres.

Bien à vous,

Le Maire,  
Dominique CHANTOIN

# Projets Municipaux

## Urbanisme, environnement, aménagement

### Terrain de football : 97 000€ budgétés pour réhabiliter le terrain « du Pré aux Oies » pour nos jeunes licenciés



La commune a été sollicitée par le Football Club de l'île de Noirmoutier pour utiliser l'ancien terrain de rugby pour y pratiquer ses entraînements et certains tournois. La commune a décidé de donner une suite favorable à cette demande et a déjà commencé les phases de rénovation de la pelouse. En partenariat avec le club, les vestiaires et les équipements périphériques seront réhabilités.

### Des nouveaux équipements pour faciliter les déplacements à vélo

Des nouveaux supports vélos ont été installés sur la commune (voir liste de tous les emplacements sur le site internet de la mairie), afin de favoriser, encourager et faciliter vos déplacements vélo et d'inviter la population aux déplacements doux. Chemin des Ormeaux, à proximité de l'arrêt de bus et des campings car, un box de rangement vélo sécurisé et automatisé a été installé. Ce nouveau service entièrement gratuit permet de stationner son vélo à l'abri des intempéries et en toute sécurité, lors de vos déplacements de longue durée. Les abris sont accessibles à tous types de vélo.



Pour accéder au stationnement individuel, il suffit de scanner le QR code présent sur les modules ou sur internet: [portail.laruchevelos.fr](http://portail.laruchevelos.fr) (en sélectionnant Noirmoutier en l'île et puis le parking de L'Épine). L'application permet de prolonger la durée de parking en cas de besoin.

### Les sapins de Noël en protection des dunes de la commune

La municipalité de L'Épine poursuit son engagement en faveur de la défense douce de son littoral face à l'érosion. Comme chaque année, une nouvelle action a été menée le lundi 3 mars dernier sur la plage de l'Océan. Les sapins de Noël collectés après les fêtes sont implantés au pied des dunes, au plus près de l'à-pic, afin de freiner le transport éolien du sable et ainsi favoriser la stabilisation naturelle du littoral. Portée par les services techniques de la commune, cette démarche, à la fois simple et efficace, permet de lutter contre l'érosion côtière tout en recyclant les sapins collectés. Ce dispositif maintenant mis en place depuis plusieurs années montre son efficacité dans la simplicité.



Pose des sapins 2025



Dune confortée par les sapins 2024



Dune sans sapins davantage attaquée



### Projet de modification du PLU : mise à disposition du dossier de consultation

A partir du 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 1<sup>er</sup> mai le dossier de consultation de la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de L'Épine sera à votre disposition en mairie et sur le site internet.

# Patrimoine, travaux et bâtiments

## Amélioration de notre défense incendie

Le risque incendie est une de nos préoccupations majeures de notre plan communal de sauvegarde. En collaboration avec Vendée Eau, quatre nouveaux poteaux d'incendie sont installés rue de l'Océan, impasse de l'Océan, rue de la Martinière et rue de la Parée Pénard pour répondre le plus efficacement aux nouveaux besoins.



## Domaine des Corsaires : Les travaux ont commencé avec la phase démolition

Aujourd'hui la phase travaux a commencé, la démolition de l'ancienne colonie est faite, la phase construction devrait démarrer après l'été pour s'achever fin 2026.

Ce projet d'éco quartier de 20 maisons dont 14 en Bail Réel Solidaire, proche de la mer, permet de dissocier le foncier du bâti et ainsi de proposer des maisons en pleine propriété à prix très attractifs et non revendables au secondaire. Les logements sont proposés terminés avec jardin clos, terrasse, local de rangement extérieur et parking.

Les T3 d'environ 63 m<sup>2</sup> débutent à 186 900€ TTC le plus cher à 188 700€. Pour les T4 les surfaces vont de 82,30 m<sup>2</sup> à 90,4 m<sup>2</sup> les prix de 246 900€ à 271 200€. Le terrain est loué mensuellement pour 80 cts d'euro le m<sup>2</sup>.

Des représentants de la société OPUS GROUPE réalisent des permanences en mairie le samedi matin suivant un calendrier que vous trouverez à l'accueil.



## Les travaux d'aménagement du quartier de La Martinière se poursuivent

Ces travaux concernent les rues de La Martinière, de l'Abbé Raymond, de l'impasse Pasteur et le chemin du Large. Le remplacement et le renforcement du réseau d'eau potable sont terminés. Conjointement, le SYDEV procède à l'enfouissement des réseaux électriques et de communications. Une réunion publique aura lieu le 16 avril prochain à 18h à La Salangane expliquant les prochaines étapes pour le premier trimestre :

- Reprise des branchements par Vendée Eau et le terrassement par le SYDEV.
- Orange et Enedis prendront le relais pour leurs raccordements.
- Septembre sera consacré à la reprise des branchements des particuliers par le SYDEV.
- L'année 2026 sera consacrée aux travaux de voirie.



## Logement des saisonniers : Remise à neuf de l'ancien presbytère

Les services techniques de la commune termineront en avril les travaux de rénovation et de rafraîchissement du logement d'urgence et des chambres en colocation de l'ancien presbytère. **Trois chambres** seront ainsi à disposition pour accueillir en priorité les saisonniers des commerces de L'Épine.

Pour mieux répondre aux contraintes énergétiques et au confort de nos locataires nous avons changé l'ensemble des menuiseries extérieures et rénové murs, plafonds et sols.

Une nouvelle cuisine complète a été installée ainsi que le remplacement des appareils électriques.



## Berges des étiers : La commune toujours vigilante

Les services techniques ont installé des pieux recouverts d'un grillage adapté, route de Vivain, permettant de stabiliser le remblai. La première étape étant achevée, la route sera ensuite rénovée.



## Nouvelle signalétique des commerces et lieux publics

La nouvelle signalétique est en cours d'installation sur la commune, pour améliorer la visibilité des commerces et des lieux publics. Au fil des ans les panneaux s'étaient multipliés et afin d'harmoniser le tout, il a été décidé d'établir un changement global des supports.



## EN PROJET à court terme : 90 logements pour la résidence principale

Avec plus de 20 000 m<sup>2</sup> de terrains acquis ces dernières années, la municipalité poursuit ses efforts pour favoriser la construction de logements en résidence principale.

Parmi les projets majeurs, le Domaine des Corsaires, avec ses 20 maisons dont 14 en Bail Réel Solidaire, vise à offrir des logements abordables et durables. Ce dispositif permet de dissocier le foncier du bâti pour limiter la spéculation immobilière.

La commune prévoit également la construction de 4 logements rue Henri Martin, ainsi que 4 autres au Gabion. Le projet du Pas de Lisière devrait accueillir 11 maisons et 8 chambres pour les saisonniers. L'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) de la Cosse verra la création de 13 à 16 logements en BRS ou locatif, tandis qu'à proximité de la plage, rue Félicité Bévier un lotissement de 10 maisons est en cours d'étude.



En centre-bourg, la commune projette une résidence intergénérationnelle de 20 logements. Une autre acquisition permettra la création de 5 logements et la construction de halles couvertes redonnant une centralité plus évidente.

Afin d'illustrer ces initiatives, tous les projets sont exposés durant le premier semestre 2025 dans le jardin de la mairie. **L'objectif est clair : encourager l'installation durable des habitants sur le territoire.**



## **NOUVEAU L'Her Salin : Pizzas artisanales, épicerie fine au cœur de L'Épine**

Il y a quelques semaines L'Her Salin ouvrait ses portes, disponible tous les jours de 18h à 22h/23h, sauf les mardis et mercredis (hors saison d'été), vous pourrez de savourer de délicieuses pizzas à emporter, découvrir son épicerie fine et goûter aux fameux Pani'no, une pizza étalée comme une calzone pliée en deux, cuite au four et généreusement garnie, une spécialité qui se rapproche d'une tradition italienne : le panuozzo.

La qualité des produits est au cœur du concept : la charcuterie, du jambon cuit aux herbes rôti au chorizo picante, est importée directement d'Italie et certifiée 100 % d'origine, tandis que le steak haché du Pani'no est français. La pâte à pizza est réalisée avec un levain naturel et du sel de Noirmoutier.

Derrière L'Her Salin, il y a Franck VENASSON : cuisinier pâtissier aux premières expériences, il s'est découvert un véritable amour pour l'univers de la pizza. Ancien responsable pizzaiolo au Rafio à Noirmoutier, il a saisi la chance de monter son propre projet lorsque l'opportunité s'est présentée. Être pizzaiolo est un vrai défi, qu'il relève avec brio : il a participé deux fois au championnat du monde de la pizza à Naples et à Rome, terminant 6<sup>ème</sup> sur 200 participants.



Contact : 06 67 90 89 58  
27 rue de L'Hôtel de Ville

## **NOUVEAU Papou'Pistache : Glacier chocolatier & salon de thé pour les gourmands**



Le commerce vacant situé dans la résidence Jacques OUDIN, a été attribué en mars dernier à M. KEHRES et Mme. SABARD, afin de développer leur activité de glacier,

chocolatier et de salon de thé, en collaboration avec Mme. COLLÉ qui vous fera découvrir son univers des bonbons. Leurs glaces sont fabriquées par un artisan nantais avec qui ils collaborent. Elles sont sans colorant, sans additif, sans conservateur et ils utilisent que du lait et des fruits frais. Bien sûr, leur parfum emblématique reste la pistache.

Si vous êtes curieux de découvrir tous leurs produits, n'hésitez pas à leur rendre visite !



## Une résidence à destination des personnes âgées autonomes au cœur du bourg

Depuis 2008, la commune a pour projet de créer un établissement destiné aux aînés sur le terrain Ducongé de 3 200 m<sup>2</sup>, situé en plein centre-bourg. Face au vieillissement de la population locale (+50 % de personnes de plus de 75 ans entre 2010 et 2021), la commune souhaite répondre aux nouveaux besoins de ses habitants avec un habitat inclusif, type béguinage, mêlant logements individuels et espaces partagés, favorisant ainsi le lien social et l'autonomie.

Soutenu par l'EPF (voir détail page 11) pour l'étude foncière et la déconstruction des bâtiments existants, ce projet s'inscrit dans une démarche plus large de revitalisation du centre-bourg. Une vingtaine de logements intergénérationnels sont envisagés, dont une partie réservée aux seniors. La commune a aussi préempté un terrain voisin pour compléter cette dynamique, incluant des logements familiaux et des halles couvertes.

Un dossier d'agrément « Aide à la Vie Partagée » a été déposé pour garantir la réussite de ce projet attendu par tous.



*vue non contractuelle des 20 logements intergénérationnels*



*vue non contractuelle de l'ensemble du centre-bourg*

## Les aînés réunis lors du repas traditionnel

Le 11 mars dernier, a eu lieu le repas des aînés à La Salangane. Ce moment festif grâce à l'animation très appréciée de Philippe Legal a permis à 145 Épinerins de se retrouver. Accompagnés des élus et membres du CCAS le repas préparé par le Traiteur Soullandais a été unanimement apprécié. Notre doyenne âgée de 97 ans Rolande RUFFIO, toujours à son domicile épinerin, nous a fait l'honneur et le plaisir de sa présence.





## Sécurité incendie : Des exercices dès le primaire



Au mois de mars, les enfants de l'école ont participé à un exercice incendie. Le but de cet exercice d'alerte est d'éduquer les élèves aux réflexes de sécurité qui peuvent leur sauver la vie.

Cet exercice mené par le personnel communal durant le temps du déjeuner, leur ont permis de connaître les sorties de secours, de suivre les consignes et de garder leur calme lors d'une évacuation.

## Classe de neige : La municipalité va augmenter sa participation

Pour permettre aux enfants de l'école « Les Tilleuls » de découvrir de nouveaux horizons, la municipalité a décidé d'augmenter la participation communale pour la future classe de neige afin que le reste à charge des parents **ne dépasse pas 50€** par enfant. Le prochain voyage aura lieu en 2026, cette action permettra à tous de participer aux classes de neige sans barrière.



## Un mardi gras traditionnel avec un défilé déguisé



Accompagnés et encadrés par les parents d'élèves et les enseignantes, les enfants de l'école ont défilé dans les rues de L'Épine, vêtus de leurs plus beaux déguisements.

## Cérémonie commémorative du 11 novembre : Un travail de mémoire des CM2...

À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre dernier, il a été proposé aux élèves de CM2 de réaliser un travail de mémoire les impliquant comme acteurs du rituel commémoratif.

Ils ont pu procéder près du monument aux morts, en présence de leur enseignante, à l'appel des morts et à la lecture de textes comme le témoignage de soldats de la grande guerre.



# Port de Morin



## Règles de bonnes conduites

- Vitesse de 3 nœuds maximum dans le port et de 15km/h sur le parking de l'enceinte portuaire.
- Bien trier ses déchets.
- Ne pas jeter les mégots de cigarettes par terre.
- Ramasser les coquillages et autres déchets après utilisation de l'aire de carénage.
- Réserver au plus tôt à la capitainerie pour une mise à l'eau.



## Dragage de l'entrée du port de Morin :

Afin d'améliorer l'accessibilité au port, de garantir la sécurité, la navigation et de répondre aux obligations de transfert, une opération de dragage a été réalisée à l'entrée du Port de Morin du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril. Ces travaux ont mobilisé une pelle à chenilles ainsi que quatre tombereaux. Le sable extrait a permis de recharger les deux premiers casiers situés au sud du port, optimisant ainsi la gestion des sédiments.



Avant



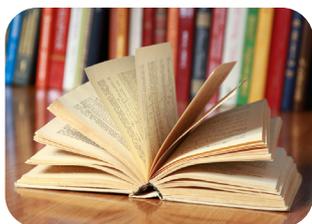
Après



# Vivre ensemble

## La Bibliothèque : Nouveaux horaires

Dorénavant les horaires de la **Bibliothèque «Angèle Blanchard»** seront identiques toute l'année les mardis de 15H30 jusqu'à 17H30, les samedis de 10H à 12H, parallèlement la permanence du mercredi est réportée au jeudi matin de 10H à 12H. Ces



nouveaux horaires ont pour but de favoriser l'accès à la lecture pour les enfants en sortie d'école le mardi soir.

## « L'ordinateur en toute simplicité »

Reprise de l'atelier d'initiation informatique **chaque mardi de 17H à 19H** à La Petite Salangane, les inscriptions sont ouvertes en mairie. Pour notre vie quotidienne, pour la communication, pour nos loisirs, pour s'informer, apprendre, s'enrichir et se divertir, nous nous devons de bien maîtriser l'ordinateur en restant attentif à la sécurité de nos données ainsi qu'à la protection de notre vie privée. Ce sont les objectifs fixés durant ces ateliers.

Il est fortement conseillé de venir avec son ordinateur portable.

## Trimelage : Les 3 « Épine »

Soyez prêts à rencontrer épinois, épinots et autres épinerins et cette fois-ci le rendez-vous sera dans la Marne !

Ce week-end prolongé du **29 mai au 01 juin** est organisé par la commune à moindre coût grâce à son mini-bus. Il est ouvert à tous les épinerins désireux de venir découvrir nos communes homonymes. (Renseignements en mairie)



## Les premières réunions du Conseil Consultatif

Quatorze citoyens ont été sélectionnés avec objectif de donner un cadre à l'exercice de la démocratie locale et ainsi d'étendre la participation des citoyens. Il a la possibilité de réfléchir et de proposer des orientations sur les sujets majeurs.



## Info & Actu de L'Épine sur votre smartphone !



Grâce à l'application **«Panneau Pocket»** vous serez informés en temps réel sur l'actualité quotidienne et des risques majeurs susceptibles de survenir sur l'île. Ce dispositif envoie des notifications directement sur smartphones, tablettes, ou même sur ordinateurs en temps réel si vous ajoutez L'Épine dans vos favoris. Accessible à tous, cette application gratuite se télécharge en quelques instants. Attention pour les téléphones de la marque Honor ou Huawei vous risquez de ne pas toujours recevoir les notifications, en cas de soucis, n'hésitez pas à vous manifester en mairie.



## Taxe de séjour : N'oubliez pas de déclarer vos locations saisonnnières

Nous rappelons qu'il est obligatoire de déclarer auprès de la mairie toutes locations saisonnières. Vous pouvez vous diriger directement sur le site internet :

<https://taxe.3douest.com/lepine.php>

ou pour avoir des informations par mail sur [tds@lepine-iledenoirmoutier.fr](mailto:tds@lepine-iledenoirmoutier.fr)

# Évènements

17  
mai

## Concert les Vieux Gréments

Concert traditionnel de chants marins de l'île de Noirmoutier **gratuit à La Salangane à 18H** afin de vous transporter à travers les océans.



31  
mai

## Goûter électro

**GOÛTER  
ELECTRO**  
SAMEDI 31 MAI  
L'ÉPINE

Retrouvez-nous de **16H à 21H** pour un Goûter Électro à la **pointe du Devin**, où musique et convivialité seront au rendez-vous. Profitez d'un bar, de food trucks et d'une zone animations, le tout dans une ambiance électro festive et chaleureuse. Évènement en association avec Luze production.

7  
juin

## Aquathlon

**Des épreuves de nage et de course** seront organisées par le club du Triathlon de l'île de Noirmoutier au départ de la plage du Devin, garantissant une belle journée sportive. Les compétitions porteront sur les catégories suivantes : Kids, M, S, XS.



18  
juin

## Opéra sur écran géant

ANGERS  
OPÉRA  
LA FLÛTE ENCHANTÉE



Opéra « La flûte enchantée » de Wolfgang Amadeus Mozart sur écran géant, en direct du grand-théâtre d'Angers. **Il débutera à 20H à La Salangane. Entrée gratuite.**

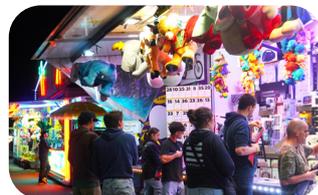
20  
21  
22  
juin

## Fête de la Saint-Jean et de la musique

Durant ce week-end, venez vous balader et vous amuser dans les rues de L'Épine, grâce à sa grande fête foraine animant son centre-bourg. Vous trouverez des manèges, de la restauration, des jeux, de quoi rendre heureux toute la famille. **Le samedi 21 juin, à 22H** rendez-vous sur la **place du Général de Gaulle** (près de la mairie) pour un spectacle participatif de cracheurs de feu, suivi de l'allumage du fameux feu de la Saint-Jean ! Durant cette journée vous aurez l'occasion d'avoir une démonstration



de Zumba Kids à 16h45 devant le Coccimarket ainsi que des chants du Club de L'Espérance à 18H sur le parvis de la Mairie.



4  
5  
6  
Juillet

## Vintage Funcup Tour 2025

Rendez-vous à la **Pointe du Devin à L'Épine** pour un week-end unique qui célébrera à la fois le windsurf vintage et les 75 ans du Combi Volkswagen, l'icône des années 70 ! **Au programme** : Régates sur deux jours, animations, simulateur de surf, concerts live, DJ sets et food trucks pour un week-end festif.



# Qu'est-ce qu'un EPF ?

L'Établissement Public Foncier de la Vendée est un **organisme de l'État au service des collectivités** du département. Il est principalement chargé d'acquérir et de porter le foncier nécessaire aux projets des collectivités locales vendéennes. Il est également compétent pour réaliser toutes les **études** et travaux (dépollution, démolition, etc.) de nature à faciliter l'aménagement ou la construction ultérieure des terrains.

## La municipalité travaille sur de nombreux projets logements et d'aménagement avec l'Établissement Public Foncier (EPF) de Vendée pour quelques raisons :

- Sa mission principale est d'acquérir, pour le compte de L'Épave le foncier nécessaire à la réalisation des projets communaux. Sinon L'EPF accompagne les collectivités dans la **maîtrise du foncier** en facilitant l'acquisition, la gestion et la revalorisation des terrains.
- Il permet d'**anticiper et de sécuriser les projets urbains**, qu'il s'agisse de revitalisation de centre-bourg ou de développement de logements.
- Grâce à son **expertise** et à ses **outils financiers**, l'EPF aide les communes à surmonter les contraintes foncières et à concrétiser leurs ambitions en cohérence avec leur territoire.

### L'EPF de la Vendée joue un rôle d'appui lors des études :

études de faisabilité urbaine

diagnostics techniques ou environnementaux

études de définition du programme

Montage opérationnel et juridique

Recherche possible d'un ou plusieurs opérateurs (bailleur social, promoteur...)



# Plan Communal de Sauvegarde

**Objet : inscription sur fichier PCS des personnes vulnérables**



Madame, Monsieur,

La commune de L'Épine a mis en place un plan communal de sauvegarde (PCS).

Ce document est un outil opérationnel à la disposition de la municipalité pour l'exercice du pouvoir de police du Maire en cas d'événement de sécurité civile (risques inondations, tempêtes, feux de forêt, ...).

Il doit permettre de gérer les différentes phases d'un événement : l'urgence, le post-urgence et le retour à la normale. Il intègre le processus d'information préventive pour faire du citoyen le premier acteur de la sécurité civile. Il s'agit aussi de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de méthodes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à une crise.

Ainsi, le PCS participe à la protection des populations en organisant les obligations de sauvegarde du Maire vis-à-vis des administrés, et plus spécifiquement des personnes vulnérables.

Aussi, c'est dans ce contexte que ***je vous remercie de compléter personnellement, si nécessaire, le « formulaire d'inscription à l'annuaire opérationnel établi dans le cadre du PCS » ci-joint, compte tenu de l'existence de données relatives à votre état de santé et de le déposer sous enveloppe à l'accueil de la Mairie.***

Conformément à la réglementation et notamment au Règlement Général sur la protection des données (RGPD) applicable depuis le 25 mai 2018, vos données personnelles restent confidentielles et seront conservées en Mairie uniquement dans le cadre de ce dispositif.

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Dominique CHANTOIN



**Formulaire ci-joint à remplir et déposer en mairie**

# Infos pratiques

## État civil

### Naissance :

- 16 janvier 2025 naissance de Lily-Rose
- 23 mars 2025 naissance de Zoé BLANCHARD

### Décès :

Lucienne PÉNISSON veuve FOUASSON (89 ans) – Camille FOUASSON (91 ans) – Juliette CARTON (92 ans) – Olaf BRENNAN (55 ans) – Marc ORLIAC (63 ans) – Yvette ALBERT veuve MÉRY (89 ans) – Robert GORET (94 ans) – Marie-Odile RICOLLEAU (71 ans) – Marie LE SCOUEZEC épouse BÉROUARD (85 ans) – Marie-Josèphe BODIN veuve FOUASSON (99 ans)

## Permanences en mairie

**Agence Postale Communale** : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et les mercredis **et samedis** de 10h à 12h

**France Services** (Santé, famille, retraite, logement, impôts...) : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois 14h - 17h

**ESNOV** (Association de l'Économie Sociale et Solidaire du Nord-Ouest Vendée) : lundi sur rendez-vous 9h - 12h au 07 64 57 65 32

**AXA** : 2<sup>ème</sup> mardi du mois sur rendez-vous 9h30 - 12h au 06 76 10 26 08

**OPAH & PTRE** (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat & Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique) : mardi sur rendez-vous 11h - 12h30

**Finances publiques** : 3<sup>ème</sup> mercredi du mois 10h - 12h et 14h - 17h

**Service ADS** (Service d'Application du Droit des Sols) :

Téléphonique : du lundi au vendredi 9h - 12h et 14h - 17h au 02 51 39 19 79

Accueil physique : de préférence sur rendez-vous, les mardis et les jeudis, de 9h à 12h.

Gestion des mails : du lundi au vendredi sur [service-ads@urbanismemutualise.fr](mailto:service-ads@urbanismemutualise.fr)

## Informations diverses

- **Chiens et chevaux** : Sur les plages de L'Épine, sont interdits entre 10h et 20h du 01/04 au 30/09.

- **Chevaux** : Il est obligatoire d'établir une déclaration de pâturage.

- **Rappel urbanisme** : Avant d'entreprendre des travaux dans votre propriété ou sur votre habitation, veuillez vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme, le service se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets (voir horaires ci-contre).

- **Inscription au logement** : N'hésitez pas à vous inscrire et à renouveler tous les ans vos demandes de logements sur les listes communales.

## Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

Une politique de logement qui nous pose question

Alors que les logements en BRS proposés impasse des Corsaires ont des difficultés à trouver preneurs, repoussant sans cesse leurs réalisations, malgré une exonération à vie des impôts fonciers pour les futurs propriétaires votée par une partie de la majorité, la municipalité met en route un projet similaire près de la plage de la Thibaudière. Nous pourrions facilement imaginer la future privatisation du parking de la plage comme celui de l'Océan afin d'y stationner les véhicules.

Cette surdensification voulue réduit comme peau de chagrin la réserve foncière de la commune impactant ainsi de futurs projets d'habitat pour les municipalités à venir.

De plus ces projets portés par des investisseurs ne pourront rester au stade de projet trop longtemps. On peut envisager qu'ils finiront par être vendus à des personnes extérieures qui en feront l'adresse de leur résidence principale. Les critères d'attribution étant d'être l'habitation principale (soit plus de 8 mois dans l'année) et sous condition de revenus. Depuis longtemps nous défendons des projets moins denses mais plus qualitatifs dans un budget raisonnable pour faciliter l'installation d'actifs et surtout préserver des espaces verts afin de garder le charme et l'authenticité de la commune.

Notre volonté n'est pas de faire de notre commune une Ville avec des projets hors normes...



**L'Épine**  
**Le Village**  
où...



Il fait  
**Bon**  
**Vivre !**



**Horaires d'ouverture de la mairie :**

- les lundis, mardis, jeudis, vendredis 9h à 12h et 14h à 17h.
- les mercredis et samedis de 10h à 12h.

02 51 39 11 17

[mairie@lepine-iledenoirmoutier.fr](mailto:mairie@lepine-iledenoirmoutier.fr)

*Le P'tit journal de L'Épine n°28 - avril 2025*

*Directeur de publication : Dominique CHANTOIN*

*Coordination de rédaction : Océane JAN*

*Mise en page : Océane JAN*

*Impression : Mairie de L'Épine*

*Diffusion : Services techniques de L'Épine*

*Bulletin téléchargeable sur [www.epine-iledenoirmoutier.fr](http://www.epine-iledenoirmoutier.fr)*